

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

CREUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SOUBREBOST

Séance du 07 NOVEMBRE 2006

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 08

date convocation :

30.10.2006

OBJET :

SOUTIEN A LA MOTION ADOPTÉE
PAR L'ASSOCIATION DES
MAIRES ET ADJOINT DE LA
CREUSE LORS DE SON
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
21.10.2006

L'an deux mil six et le sept novembre à 15 heures 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. CHEZEAUD Roger, Maire

PRÉSENTS : MM CHEZEAUD Roger ; DEMARGNE Robert ; ;
CUISSOT Germain ; TRUFFINET Jean-Claude ; GIRAUD Bernard ;
LEGROS Roger ; DEVAUTOUR Didier ; BARRAT Daniel

EXCUSES : MM CHEZEAUD Thierry ; PAROUTY Alain ; CAFFY Bernard

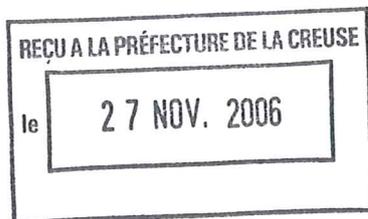
Monsieur DEVAUTOUR Didier a été élu secrétaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré soutien la motion adoptée par l'association des Maires et Adjoint de la Creuse lors de son assemblée générale du 21 octobre 2006 qui est la suivante :

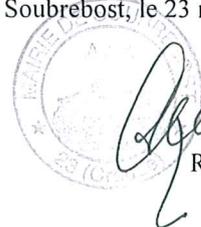
Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris ;
- l'aménagement de ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification ;
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzance – Eaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
en mairie de Soubrebost, le 23 novembre 2006



LE MAIRE
R. CHEZEAUD